

Luzern, 2 Juin, 1859

Monsieur le Conseiller.

La bienveillance que vous m'avez témoignée
plusieurs reprises, notre communauté d'origine,
mon désir de parler des affaires actuelles, un
moment éclairé de la haute administration fédérale,
ce que je vois ici, ce que je prévoyais seulement... tout
m'aurait dit de faire auprès de vous une démarche qui
n'aurait d'officiel, qui est toute spontanée et franche.
Les mesures ordonnées par le Conseil fédéral dans
le Canton de Tessin touchant non seulement l'armée
chargée de les exécuter, mais le prestige naissant
du pouvoir fédéral dans ce Canton. Tout ce qui est
fédéral est mal vu. En témoignant trop de méfiance
aux Tessinois, on a détruit l'ouvrage de 10 ans —
Le Colonel Bentzen, successeur, et nous attendes ici
avec impatience; on avait tout préparé pour nous
recevoir bien, en militaires; aujourd'hui, nous ne
sommes que des gendarmes, des gens de police.
Humblement, par l'exécution de mesures trop sévères,
le sentiment d'honneur et d'hospitalité du peuple Tessinois.



nous restons isolés; le vide se fait autour de
 nous, lorsque nous paraissions dans un lieu
 public quelconque; la conversation s'éteint,
 nous sommes des murebards! Est-ce là une
 position tenable pour des officiers? Aussi, je puis
 bien vous le dire, le désert, le découragement sont
 prêts à se faire jour. La discipline seule nous
 empêche de raisonner, nous nous contentons de
marcher.

Quelle est la position qui sera faite. La Suisse?
 Jusqu'ici, toutes les mesures prises l'ont été uniquement
 en faveur de l'Autriche - et non point d'une neutralité
 qui soit tenue la balance égale entre les 2 partis.

Voulez-vous un exemple, Monsieur? On a
 déposé les canons d'artillerie, c'est bien; on leur a
 enlevé leur combustible, leur poudre - amen; on a même enlevé
 des pièces importantes de leurs
 machines; c'est trop. Ces pièces ont été déposées dans
 la chambre du Commandant de place de Magorino.

Cela suffirait. Eh bien, le Conseil fédéral ordonne
 l'internement de ces pièces. On les envoie à Bellinzona!

Arrive un orage de pluie, les bateaux ne peuvent
 tenir, s'ancrer; ils doivent prendre le large -

Ils ne le pourront plus maintenant, ils seront perdus.
 Mais c'est ridicule ces mesures. Elles
 abaissent l'autorité qui les ordonne, c'est tout
 ce qu'il y a.

Autre exemple: Varèse est repris par les Autrichiens,
 canonné; les familles entières se réfugient sur notre
 territoire, qui, pour enlever, qui pour punir ou
 tuer, envoie les internes ces pauvres gens honorés,

prises de tout secours; on veut s'éloigner de leurs
suggestions, des maisons de rentes etc. etc. -

Qu'un ne saugé pas, Messieurs, combien la population
se réjouit de ces mesures, combien la troupe est
honteuse de devoir les exécuter.

Que l'on ne se mette pas à parler de la police, de la justice, de la
guerre, de la pénitence. Quel métier peut-on
faire de soldat!

S'il est possible, de parler ainsi à un membre du
Conseil fédéral, mais je n'hésite pas à le faire,
parce que j'ai vu que c'est pour moi un devoir envers
mon pays, parce que j'en suis sûr, Messieurs.

Envoyez quelques uns sur les lieux, faites sonder l'opinion,
mais, de grâce, adoucissez vos mesures, de manière
à ramener à nous et à nous une population maintenant
ennemie. Je le sais, les Tessinois ne se sont jamais
persuadés de notre contentement, mais, au fond, ils font
tous leurs efforts pour être satisfaits. Ne les repoussez
pas. Je puis vous le dire: les troupes tessinoises font
parfaitement leur service, nous pouvons compter sur
elles; l'important est de nous, en comprenant la position
exceptionnelle de leur pays, ne se soient jamais par
l'Autriche et même la Suisse. Gardons pour nous ce
pays si beau, ce peuple si intelligent, et ne lui donnons
pas de motifs pour se détacher de nous et passer
à l'Italie.

Vraiment, Messieurs, j'aurais voulu j'ose vous
dire tout cela: excusez l'expansion à laquelle je me
laisse aller. Faites ce que vous pourrez pour modifier

Le mesme ordonnance, pour replacer dans une
fonction honorable, le vénérable Chef qui nous
commande, les officiers et l'armée

Si j'ai été un peu trop lointin, dites-le moi franchement.
Permettez-moi de croire que vous comprendrez
le motif qui a dicté cette lettre; permettez-moi
d'espérer que vous voudrez bien me répondre en
mot.

Veillez, Monsieur le Comtesse, agréer
l'expression de ma haute considération

Le Baron de C...